

# Tribune socialiste

N° 385 / 17 Octobre 1968 / PRIX 1 F



HEBDOMADAIRE DU PARTI SOCIALISTE UNIFIÉ



## Pouvoir syndical et contrôle ouvrier

Abraham Béhar

## La route meurtrière

Alain Echegut

## Notables et administration

Christian Guerche

## Le laboratoire de Wroclaw

Dominique Nores

## La vérité sur citroën

# LA DÉFAITE D'EDGAR FAURE

Marc Heurgon

L'avenir de notre Université vient de fournir l'occasion d'une grande manifestation d'unité nationale. Ce Parlement « introuvable » a pu, durant toute une semaine, débattre en liberté, amender des textes gouvernementaux, n'être en rien contraint par la procédure du vote bloqué et se retrouver finalement unanime, les communistes, MM. Fouchet et Sanguinetti mis à part. C'est une reconstitution des grandes heures de la 3<sup>e</sup>. Réconciliation des

régimes puisque le fondateur de la 5<sup>e</sup> apporte sa haute caution au plus chevronné des représentants de la 4<sup>e</sup>. Trêve entre les partis puisque de concert, Georges Pompidou et François Mitterrand ont dit oui. Tout ce que la presse compte de journalistes sérieux et progressistes, tout ce que l'université rassemble de professeurs compétents et engagés entonne l'hymne au courageux ministre, s'étonne du doigté combiné à la fermeté qui a contourné tant d'obstacles pour aboutir en fin de

compte à une réforme fondamentale.

Telle est l'image d'Epinal qui rassure la bonne conscience bourgeoise, qui apporte enfin la preuve que la page de mai est définitivement tournée, que les bons étudiants vont être satisfaits et séparés des enragés, que comme écrit Maurice Duverger, « la loi universitaire crée les conditions d'une bonne rentrée ». A Monte Carlo, Edgar Faure satisfait peut goûter le repos du guerrier.

(suite page 2.)

(Suite de la page 1.)

Rarement opération publicitaire aura été mieux réussie. A y regarder d'un peu près cependant on constate que la réalité est autre. Depuis des mois Edgar Faure affichait des intentions libérales; le véritable héritage de mai à en croire son entourage était désormais réfugié rue de Grenelle; il s'agissait d'accomplir la révolution par la loi et d'abord de faire tomber ce vieux bastion du conservatisme que constituait l'Université; certes, il fallait compter, au sein même de la majorité, avec les adversaires de toute réforme; qu'on fasse cependant confiance au ministre : il se battrait pied à pied et n'accepterait aucune modification essentielle qui dénaturerait son projet; si par malheur il était battu, alors il s'en irait, il laisserait la place à un quelconque Poujade et au moins les choses seraient claires.

Au cours des semaines, de comités ministériels en conseils des ministres on a pu assister à des reculs successifs : abandon des libertés syndicales et politiques au sein de l'Université, mise en cause de la parité enseignants-étudiants, renonciation à une contestation sérieuse des privilèges des titulaires de chaire. Le projet gouvernemental, ne ressemblait déjà que de loin aux intentions proclamées; la bataille des amendements a achevé de le dénaturer; sur chaque point important, les ultra de l'U.D.R. ont obtenu gain de cause. Toutes les ambiguïtés du projet initial, soigneusement entretenues par le ministre sont désormais levées et plus aucune place n'est laissée à l'interprétation de la loi dans un sens libéral. M. Poujade a désormais sa « réforme »; il s'y sent bien et elle lui va comme un gant.

Il nous importe assez peu au total de savoir si Edgar Faure a poursuivi depuis l'été un projet politique constant, visant à rendre acceptable à de larges secteurs de l'opinion une stabilisation universitaire que les maldresses d'autres risquaient de compromettre; si au contraire, le ministre voulant réellement inscrire dans le cadre du régime une politique, réformatrice, a finalement succombé au poids de la majorité réactionnaire au point d'accepter tout ce qu'il avait juré de combattre. Les intentions sont une chose et la réalité une autre. Edgar Faure est encore ministre; sa politique universitaire ne peut donc être jugée que sur les textes qu'il a défendus ou acceptés.

Je conseille à ceux que l'expérience intéresse de se reporter au tableau ci-contre et de comparer eux-mêmes ce que le projet de loi est devenu une fois les amendements votés. Quelques exemples suffiront.

✱

Un des objectifs essentiels du mouvement de mai fut de briser le ghetto universitaire et d'ouvrir les facultés sur le monde du travail. On sait le sort que le gouvernement réserva dès juillet aux expériences tentées par l'U.N.E.F. pour instituer des universités populaires. De ce côté la

porte fut brutalement fermée et elle le fut par des policiers. Ce que souhaite au contraire le régime, c'est introduire dans l'Université les techniciens, les industriels, les représentants des intérêts capitalistes; il s'agit au fond de remplacer les vieux cadres de l'enseignement libéral par les technocrates et les gestionnaires qui sauront mettre formation et recherche au service d'une économie de profit. A ces hommes, conformément au projet du plan Fouchet et du Colloque de Caen, il fallait ouvrir tout grand l'accès aux conseils universitaires. Jurant que son projet n'était en rien technocratique, Edgar Faure s'était contenté d'admettre la possibilité d'ouvrir les nouveaux conseils aux personnes extérieures à l'Université; la majorité gaulliste rectifie et fait de cette possibilité une obligation; elle précise de qui il s'agit; elle fixe une proportion minimale (voir exemple 1).

Mais il ne suffit pas d'attirer les hommes, il faut encore faciliter l'appel aux capitaux privés. Dans le domaine financier, le texte initial a été jugé trop limitatif et remplacé par un amendement qui soumet les établissements publics, sans aucune réserve, à l'intervention du capital privé comme aux pressions que suppose une telle aide (voir exemple 2). On mesure mieux maintenant à quel point l'U.N.E.F. avait raison d'attirer dès juin dernier l'attention sur les dangers d'une autonomie qui ne serait pas liée à la libre disposition des fonds d'Etat et subordonnée à leur gestion par des organismes élus, véritablement représentatifs des usagers de l'Université.

L'essentiel du projet repose sur la création de nouvelles unités universitaires et sur leur gestion par des conseils élus. Tout repose en fin de compte sur le mode de désignation et sur la composition de ces organismes. Chacun a encore à l'oreille les déclarations d'Edgar Faure sur la nécessaire participation des étudiants, la parité enseignants-étudiants, le libre choix des présidents, la collaboration étudiante au contrôle des connaissances comme à la réforme de la pédagogie et complaisamment reproduites par la presse. Chacun se souvient des invectives portées dans l'entourage du ministre sur le mandarinat des détenteurs de chaires, comme sur la nécessité de mettre fin à leurs privilèges. Ils ont eu bien tort de s'inquiéter nos chers professeurs titulaires; voilà leur domination confirmée, par rapport aux étudiants bien sûr, mais aussi par rapport aux assistants, c'est-à-dire par rapport à la fraction du corps enseignant qui en mai 68 a participé au mouvement. Sur ce point, la loi est non seulement réactionnaire, elle est volontairement répressive et s'inscrit dans les règlements de compte du régime.

Les professeurs titulaires et maîtres de conférence auront la majorité au sein des conseils; les assistants auront pour partie intégrés comme minoritaires dans le corps des en-

gnants et pour partie rejetés dans celui des étudiants (voir exemple 3). Les titulaires pourront seuls présider les conseils d'établissement et être désignés comme directeurs des unités d'enseignement, sauf dérogation du ministre à titre exceptionnel (voir exemple 4). Le système de cooptation des notables est bien entendu maintenu puisque (article 23) « le choix des enseignants permanents... relève d'organes composés exclusivement d'enseignants d'un rang au moins égal ». La timide tentative du ministre pour entrouvrir la porte des jurys est brutalement stoppée dans le texte amendé (voir exemple 5) qui réserve aux seuls professeurs le contrôle des connaissances et maintient les privilèges de la caste. Enfin la velléité de modifier la nature de la thèse cède au premier assaut et comme toujours Edgar Faure s'incline (voir exemple 6).

✱

Dans des organismes ainsi composés, la possibilité d'une intervention étudiante, ne pourrait qu'être illusoire. Cela n'a cependant pas suffi à la majorité gaulliste qui a voulu multiplier les barrages au niveau de l'élection. On exclut du droit de suffrage les étudiants de première année; on restreint le droit d'éligibilité des étudiants étrangers à ceux dont les gouvernements ont conclu des accords avec le régime français. On cloisonne les étudiants par collèges distincts selon les années et les cycles d'études.

Ces précautions jugées encore insuffisantes, Edgar Faure a monté de toutes pièces la fausse menace du vote obligatoire. Personne ne pouvait croire qu'une telle disposition, si elle avait été adoptée, aurait pu être appliquée; à moins que comme jadis dans les mechtas algériennes on aille chercher les étudiants en camion pour les contraindre à voter. L'astuce du ministre a consisté à se donner l'élégance de combattre une mesure inapplicable pour se rallier à un barrage efficace. Il a présenté le quorum de 60 % des étudiants inscrits comme une concession arrachée à la majorité. On sait que dans les élections professionnelles ce quorum n'est jamais atteint; c'est donc à tout coup que la représentation étudiante déjà minoritaire sera encore minorisée (voir exemple 7). La prédilection pour les scrutins truqués est décidément bien une des constantes du régime de la V<sup>e</sup> République comme de ceux qui le servent.

La loi ne connaît que les « représentants des étudiants », pris en tant qu'individus isolés; elle s'inscrit ainsi dans la tradition gaulliste qui consiste à ignorer les corps intermédiaires et à récuser tous ceux qui pourraient s'ériger en interlocuteurs et non pas en personnalités qu'il s'agit d'intégrer en leur enlevant de ce fait tout caractère représentatif. C'est de la même manière que procède le général de Gaulle dans son projet de participation au sein des entreprises, quand il passe par dessus la tête des grandes centrales ouvrières. Faut-il donc rappeler au ministre

après mai 68 qu'il existe une organisation étudiante qui a fait suffisamment la preuve de son caractère représentatif puisqu'elle a pu mobiliser des dizaines de milliers d'étudiants contre le pouvoir et ses représentants à l'Université. Croit-il un seul instant qu'un scrutin — à supposer qu'il soit considéré comme acceptable — pourrait avoir le moindre caractère de sérieux sans que l'U.N.E.F. accepte de présenter des listes, de défendre son programme, de contrôler à tout moment ses représentants élus, voire de révoquer leurs mandats? Veut-il au contraire à cette occasion tenter d'instituer les listes compréhensives et bâtir à coup de millions les organisations fantômes qui ne représenteraient rien? Peut-être faudra-t-il qu'une nouvelle fois, un ministre de l'Education nationale refasse l'expérience.

✱

Tout a été dit sur le plan des libertés syndicales et politiques au sein de l'Université. Il importe assez peu qu'elles figurent ou non dans la loi; ce sont là des droits qui n'ont pas à être concédés mais qui se réclament et se prennent. Parce qu'il avait commis l'imprudence d'en parler, Edgar Faure avait suscité quelque émoi parmi ses collègues de parti; les reculs successifs auxquels il s'est livré ont puissamment contribué à éclairer l'opinion sur la véritable nature du projet. Il faut cependant savoir gré aux députés gaullistes d'avoir, avec le consentement du ministre, transformé les présidents d'établissements en officiers de police chargés du maintien de l'ordre et clôturé sur des menaces de sanctions disciplinaires une loi concernant l'Université. Pour tous, les choses sont désormais parfaitement claires.

✱

Le problème n'a jamais été pour nous de savoir si ce projet de loi d'orientation était ou non bénéfique en soi. Nous savons que dans le cadre du régime économique et social actuel, l'Université ne peut être qu'un des moyens de domination de la classe au pouvoir comme de la transmission de sa culture. Nous savons parfaitement qu'une réforme de l'Université suppose le renversement préalable des structures économiques et sociales sur lesquelles s'appuie le régime.

Le problème qui s'est effectivement posé était de savoir si les nouvelles structures pouvaient ou non offrir un champ de contestation efficace pour un objectif infiniment plus vaste et essentiellement politique. Répondre par l'affirmative, c'était s'autoriser à les utiliser pour y mener d'autres combats; conclure par la négative, c'était s'engager à les refuser pour choisir d'autres champs d'affrontement.

Personne ne pouvant soutenir que les structures de M. Faure soient autre chose que la caricature des objectifs que s'était fixé le Mouvement de mai, il y a fort à parier que le ministre sera contraint d'appliquer sa réforme universitaire sans les étudiants. □

## De la loi aux amendements

### Texte initial de la loi

- EXEMPLE 1. — Université et technocratie.

*Article 8.* — « Les statuts peuvent prévoir la participation de personnes extérieures (à l'université). »

- EX. 2. — Université et fonds privés.

*Article 20.* — « Les établissements publics... disposent en outre de ressources propres résultant notamment de legs, donations et fondations, rémunérations de services, fonds de concours et subventions de collectivités publiques. »

- EX. 3. — Les professeurs titulaires.

*Article 8.* — « La représentation des enseignants doit être au moins égale à celle des étudiants... La représentation des enseignants exerçant les fonctions de professeurs ou maîtres de conférence y doit être au moins égale à celle des autres enseignants. »

- EX. 4. — Les présidents des conseils.

*Article 10.* — Ils sont élus « pour une période qui ne peut être inférieure à deux ans ni supérieure à quatre ans ».

- EX. 5. — Les jurys.

*Article 24.* — « Les enseignants permanents ont compétence exclusive pour organiser le contrôle des connaissances et des aptitudes, désigner les jurys et décerner les titres et diplômes. »

- EX. 6. — La thèse.

*Article 15.* — « Les titres de docteur sont conférés après la soutenance d'une thèse ou la présentation d'un ensemble de travaux scientifiques originaux. Cette thèse et ces travaux peuvent être individuels ou si la discipline le justifie, collectifs, déjà publiés ou inédits. »

- EX. 7. — La part des étudiants.

*Article 9.* — « ...par l'institution d'un quorum qui ne peut être inférieur à 60 % des étudiants inscrits. »

### Texte de la loi amendée

« Les statuts prévoient... la participation de personnes extérieures, choisies en raison de leurs compétences et notamment de leur rôle dans l'activité régionale : leur nombre ne peut être inférieur au cinquième ou supérieur au tiers de l'effectif des conseils. »

« Outre les crédits de l'État, les établissements publics disposeront de ressources propres, parmi lesquelles figureront des subventions diverses. »

*Edgar Faure au parlement :* « Il y aura les professeurs titulaires et maîtres de conférence auxquels une représentation de 60 % est réservée. Les mesures que nous prenons... sont destinées à empêcher que les enseignants ne soient en minorité par rapport aux étudiants et à faire que les enseignants du niveau le plus élevé aient une représentation légèrement supérieure à celle des autres. »

Leur mandat « est de cinq ans ».

Seuls peuvent participer aux jurys des enseignants ou, dans les conditions réglementaires, des personnalités qualifiées extérieures à l'établissement. »

« Dans le cas où les travaux ou la thèse résultent d'une contribution collective, le candidat doit rédiger et soutenir un mémoire permettant d'apprécier sa part personnelle. »

« ...si le nombre des votants est inférieur à 60 % des étudiants inscrits, le nombre des sièges attribués est fixé en proportion du nombre des votants par rapport à ce chiffre. »

# GILLES MARTINET



## La longue marche vers le socialisme démocratique

Barricades de mai, printemps de Prague : l'année 1968 restera celle des ardentes mises en question — de la société de consommation ici, du socialisme autoritaire là-bas.

Dans cette double explosion, faut-il voir le prodrome d'une révolution intégrant socialisme et démocratie ?

Se gardant avec soin des illusions commodes, l'auteur ne cache pas qu'un tel type de régime n'a jamais existé hormis dans les courtes phases de transition où les masses et leurs leaders communient dans l'enthousiasme des grands ébranlements sociaux. Mais il recherche avec soin, de l'échec des Journées de mai aux déboires de l'autogestion yougoslave, les contradictions qui entravent et les expériences qui peuvent servir à fonder une théorie et une pratique socialistes.

Gilles Martinet fonde son étude sur une comparaison permanente entre les expériences et les crises de l'Est et de l'Ouest car les clés de la démocratie socialiste sont à chercher à Paris comme à Prague.

Collection l'Histoire Immédiate  
dirigée par Jean Lacouture - 15 F

**SEUIL**

## LES POINGS SUR LES I Nous les pestiférés

**M**ilitants du P.S.U., agenouillez-vous, demandez pardon à Dieu de vos fautes. Elles sont légion.

Vous avez dévoyé le beau mouvement de mai, si l'on en croit M. Mitterrand, que l'on n'a guère vu, en ce temps-là, se mêler aux rangs d'une jeunesse insurgée, en colère. Sans vous, le pouvoir gaulliste aurait pu être renversé, broyé, piétiné, déchiré, laminé. La F.G.D.S. et le P.C.F. ont échoué par votre faute à prendre le pouvoir qui « chancelait ».

Vous vous êtes conduits comme de misérables chasseurs de sièges de députés. Au lieu de prendre exemple sur la S.F.I.O. et le Parti Radical, qui ne croient pas, mais alors vraiment pas, à la « voie parlementaire au socialisme », vous n'avez eu de cesse de mendier les suffrages des électeurs. Misérables que vous êtes !

Vous empêchez par vos bavardages idéologiques la naissance de la grande union des révolutionnaires, des « socialistes humains » alors que MM. Mollet et Defferre brûlent d'impatience d'en découdre avec les forces du capitalisme.

Vous n'êtes pas des hommes de gauche car vous n'avez pas reconnu les mérites de la Constitution des colonels grecs comme l'a fait un député S.F.I.O., qu'on sermonne mais qu'on garde : un siège est un siège, n'est-ce pas ?

Vous continuez à frayer avec les « groupuscules », vous préférez les « zozos » aux gens sérieux. Vous entretenez la « querelle des générations » invention du grand capital si l'on en croit M. Jacques Duclos.

Vous osez serrer la main des « anarchistes » qui sont, chacun le sait, « des flics et des indicateurs de police ».

Il n'y a pas de doute : vous êtes de grands criminels, des pestiférés.

André LAUDE

## Syndicats : élections professionnelles

**D**eux importants résultats d'élections professionnelles ont marqué la semaine sociale, chez Renault (Billancourt) et Rhodiaceta (Vaise), deux entreprises dont on connaît l'importance dans les luttes sociales de cette année. Dans les deux cas, la C.G.T. enregistre un sérieux recul au profit de F.O. et surtout de la C.F.D.T.

Ces résultats ajoutés à ceux intervenus depuis juin, qui portent sur plus d'une centaine de millions de travailleurs, permettent de tester l'audience relative des centrales syndicales auprès des travailleurs et d'analyser les modifications apparues depuis la grève de mai-juin. Les tendances générales qui se dégagent sont les suivantes :

— les résultats sont très diversifiés et varient souvent en fonction de circonstances locales ;

— il n'y a pas de grands bouleversements notoires : la C.G.T. demeure de loin la centrale la plus représentative (du moins dans le premier collège), la C.F.D.T. occupe toujours la deuxième place, et F.O. la troisième ;

— dans les grandes entreprises où l'implantation syndicale est ancienne et qui ont joué un rôle moteur dans le mouvement de grève, la C.G.T. subit généralement des pertes sensibles (entre 2 et 7 %) qui profitent essentiellement à la C.F.D.T. C'est le cas de Renault (Cléon, Sandouville et Billancourt), Citroën, Michelin, Sud-Aviation, Rhodia, les mines de potasse d'Alsace et la S.E.I.T.A. ;

— la C.G.T. compense ces pertes par des succès dans des petites entreprises où elle s'est implantée à la faveur du mouvement de mai et où elle était seule à présenter des candidats (cas fréquents dans la banlieue parisienne et le papier-carton) ;

— dans le second collège, la C.G.T. est partout en recul ; par contre la C.F.D.T. enregistre des mouvements contradictoires selon les entreprises, souvent en raison inverse des gains et pertes de la C.G.C. ;

— les syndicats indépendants ou « maisons » ne parviennent pas à s'implanter et ont même tendance (ce qui est réconfortant) à être laminés.

A noter encore une augmentation appréciable du nombre des bulletins nuls (généralement des bulletins C.G.T. raturés).

Ainsi, le fait le plus marquant est donc la perte relative d'influence de la C.G.T. Ses succès limités à des entreprises où l'implantation est nouvelle confirment un récent rapport interne d'organisation selon lequel les 400 000 nouveaux syndiqués à la C.G.T. provenaient principalement des nouvelles bases créées en juin. Elle semble donc plafonner dans les grandes entreprises et auprès des travailleurs qui ont dépassé la trentaine.

Pour expliquer ses pertes, le syndicat C.G.T. de Renault mettait en avant la « campagne de calomnies » dont il aurait été victime. Cette explication est bien superficielle, étant donné que ce genre de campagne est traditionnel avant chaque élection. Il semblerait plutôt, au vu de ces premiers résultats (et sans vouloir en tirer des conclusions hâtives) que la C.G.T. est en train de payer par ce recul la prudence et les atermoiements de ses dirigeants au cours des mois de mai et juin. □

## Sur le front de l'emploi

**C**ontrairement à ce que tentent de nous faire croire les voix officielles du gouvernement, tout ne va pas si bien dans l'industrie française. La situation de l'em-

ploi se détériore chaque jour davantage et on assiste à une augmentation très nette du nombre des licenciements et des fermetures d'usines.

Au cours des dernières semaines, ce sont les travailleurs de la région de Bordeaux qui ont le plus ressenti les conséquences de la crise.

### ● BORDEAUX : QUAND LA SOUDURE CRAQUE

C'est d'abord la fermeture de l'usine de la Soudure Autogène Française. Depuis plusieurs mois, le personnel de la S.A.F. était régulièrement réduit. Sur les 150 derniers ouvriers qui viennent d'être licenciés, une très petite proportion seulement a pu être reclassée.

### ● DASSAULT : DES LICENCIEMENTS DANS L'AIR

Chez Dassault des réductions d'horaires sont annoncées : deux heures de moins par semaine à l'usine de Mérignac, quatre heures à l'usine de Talence. Ainsi on sera presque rendu aux 40 heures mais les revenus des travailleurs seront plus maigres. Les syndicats estiment en outre que Dassault va prochainement être obligé de procéder à des licenciements. Telles sont les conséquences de l'accord signé avec une société américaine concernant l'aile variable.

### ● CHANTIERS NAVALS : 1 200 TRAVAILLEURS A LA DERIVE

A Bordeaux toujours, la direction des Chantiers Navals annonce le licenciement en février prochain de 600 salariés. Ce ne serait là que le prélude à la fermeture totale des Chantiers. L'inquiétude est grande en Aquitaine où la situation de l'emploi est déjà dramatique. M. Chaban-Delmas demande au Premier ministre de tout faire pour sauver les Chantiers. Mais le gouvernement risque d'estimer que sa générosité a déjà été assez grande. Les syndicats mettent en cause la gestion de la direction. De fait, il est à remarquer que les Chantiers ont échoué dans une tentative de reconversion dans le domaine de la construction métallique qui occupe 600 salariés. Les prochains licenciements toucheront aussi bien les ouvriers de la construction navale que ceux de la construction métallique.

### ● BOUSSAC : 336 NOUVEAUX CHOMEURS

Le textile va de plus en plus mal. Dans le Nord, La Cotonnière de Fives, appartenant au groupe Boussac, supprime 336 emplois dans plusieurs de ses usines.

### ● SEINE-MARITIME : UN EMPLOI, SEPT CHOMEURS

Situation encore plus dramatique pour les travailleurs du textile de Seine-Maritime. La fermeture en décembre de l'usine Offroy et Lemarchand entraînera le licenciement de 250 personnes. Dans la vallée du Cailly, 800 travailleurs vont être mis au chômage, 100 d'entre eux seulement retrouveront un emploi.

### ● PERRIN LICENCIE AVEC DES GANTS

Par contre, les Gants Perrin de Grenoble viennent de démentir les bruits qui couraient sur la fermeture

Tribune Socialiste

Hebdomadaire du  
Parti Socialiste Unifié

Directeur Politique  
Christian Guerche

Directeur adjoint  
Claude Glayman

Rédacteur en chef  
Eric Bergaire

Rédaction

81, rue Mademoiselle  
Paris-15<sup>e</sup> - Tél. : 306-22-60

Administration :  
54, boulevard Garibaldi  
Paris-15<sup>e</sup> - SUF. 19-20

Publicité générale au Siège  
de l'Administration

Directeur de la Publication :  
Roger Cérat

Ce numéro est tiré à :  
24.258 exemplaires

MORIAME - PARIS 1968

de leur usine. En fait cette société se contente de licencier ses 50 employés pour ne conserver que le secteur commercial et la fabrication à domicile (300 employés dont un grand nombre ne recevront plus de commande). Certes ce n'est encore pas la fermeture, mais à continuer ainsi... □

## Régions

**D**epuis plusieurs années, l'Union régionale P.S.U. du Languedoc-Roussillon a pris l'initiative de Rencontres régionales.

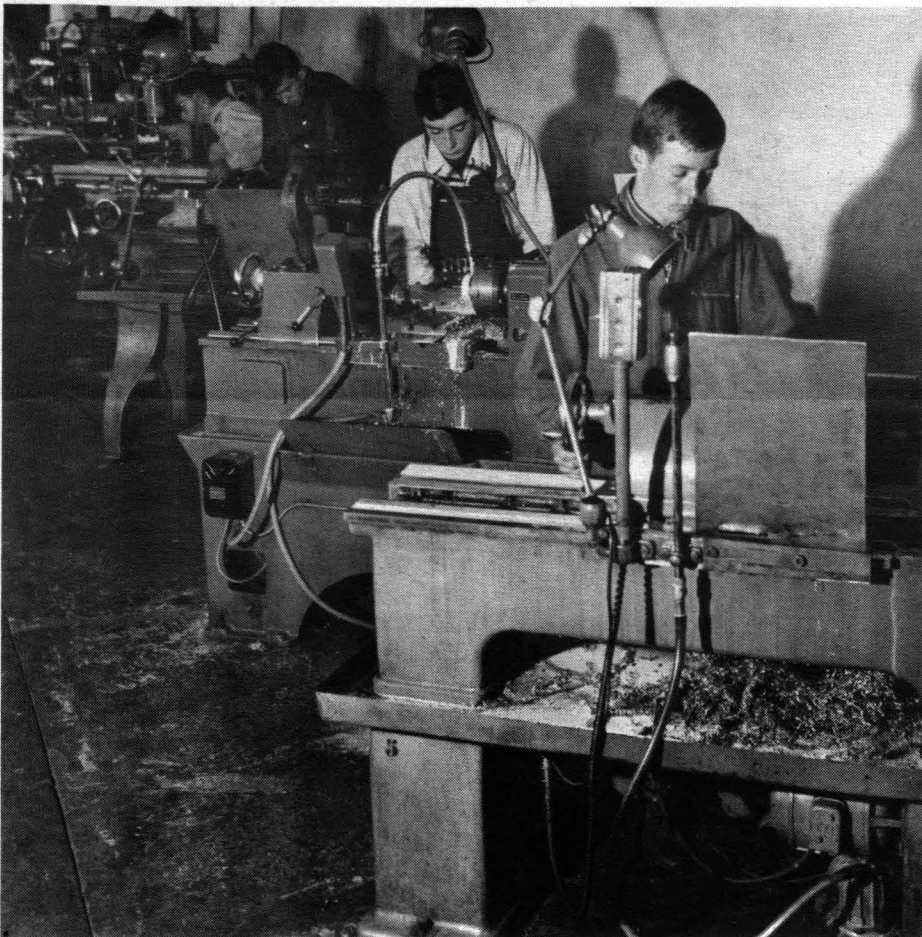
Les Assemblées régionales doivent être élues au suffrage universel, avoir des pouvoirs réels (notamment un budget), les décisions doivent être appliquées par un exécutif élu par l'assemblée et responsable devant elle. Les Pouvoirs régionaux doivent avoir compétence en matière économique, par l'élaboration et l'exécution de plans régionaux, articulés au plan national.

A la poussée démographique enregistrée dans le Languedoc-Roussillon doit correspondre une politique hardie d'investissements.

La vie, en Languedoc-Roussillon, se concentre de plus en plus dans la zone littorale, alors que l'arrière pays se transforme en désert. Sans vouloir un équilibre rigoureux des échanges inter-régionaux, l'industrialisation est une nécessité.

L'Union régionale affirme que le maintien d'activités dynamiques dans l'arrière pays peut seul éviter son dépeuplement.

Face à cette situation, l'Union régionale organise à Montpellier, le 8 décembre, une réunion largement ouverte aux sympathisants, afin de poursuivre le débat sur les problèmes de la région et de déterminer notre position vis-à-vis des projets gouvernementaux. □



Peser sur la condition des travailleurs.

Collombert

## Revendications

# Pouvoir syndical et contrôle ouvrier

Abraham Béhar

C'est une bien grande incohérence qui se dégage des réactions patronales au mouvement de mai ! Alors que le chef de l'État lance ses attaques contre les Centrales syndicales ouvrières, que le Patronat français et les Jeunes Patrons organisent les syndicats « maisons », on peut relever trois faits :

— Une grande usine d'aviation reconnaît la représentativité syndicale ; elle accorde le droit d'afficher, de collecter des cotisations, de se réunir, de diffuser les journaux syndicaux, d'utiliser les interphones de l'usine pour annoncer le lieu des réunions syndicales.

— Une grande usine automobile déclenche une vague de répression avec licenciements de militants syndicaux ou politiques (dont, bien sûr, plusieurs de nos camarades). Mais l'attaque est menée uniquement contre les mensuels et les cadres à qui on interdit toute activité syndicale, sauf s'ils adhèrent à la C.G.C.

— Des centaines de petites et moyennes entreprises licencient tout militant syndical, tournant les lois avec la complicité de l'Inspection du travail.

Ainsi, le pouvoir syndical est reconnu ici, nié là, rayé sournoisement

ailleurs. En fait, il y a là l'expression des contradictions du patronat selon qu'il reste accroché au vieux capitalisme ou qu'il est intégré dans le néo-capitalisme.

Pour les premiers, le pouvoir syndical même réduit au simple droit à l'existence, reste un danger mortel. Pour les seconds, l'instauration d'un véritable pouvoir syndical, avec une responsabilité réelle, est un des moyens de résoudre leurs problèmes avec le personnel et d'éviter ainsi la grève. Celle-ci coûte en effet de plus en plus cher. Les exemples de la Suède et de la République Fédérale Allemande sont probants : les syndicats tiennent en laisse la classe ouvrière, évitant toute explosion et permettant une exploitation féroce des travailleurs et une expansion harmonieuse du capitalisme d'organisation.

Ainsi la lutte pour le pouvoir syndical dans l'entreprise ne représente pas aujourd'hui un objectif anti-capitaliste ; à la limite la reconnaissance de la section syndicale d'entreprise, c'est déjà l'intégration dans l'appareil patronal.

Mais, puisque la majeure partie des travailleurs reste sous la domination du patronat traditionnel,

puisque, pour la majorité des entreprises, le problème reste le simple droit pour les salariés de s'organiser et de se défendre, puisque le simple fait d'être adhérent à un syndicat entraîne le licenciement, la bataille pour un pouvoir syndical reste le mot d'ordre juste. Nous pouvons donc être solidaires du mouvement syndical sur ce point. Mais nous pouvons faire bien davantage et trouver, sur notre terrain de la lutte politique, les mots d'ordre et les actions qui, parallèlement, remettent en cause le capital et empêchent l'intégration du mouvement ouvrier.

Au mois de mai, en pleine grève générale, les travailleurs occupent leurs usines. L'étape indispensable vers la prise du pouvoir central, c'est l'instauration d'un pouvoir ouvrier dans l'entreprise, sur la base du comité de grève élu, révocable à tout moment par la base, syndiqués et non syndiqués.

Mais aujourd'hui, la situation est différente. Les travailleurs n'occupent plus leurs usines, la hiérarchie patronale, appuyée sur l'État policier, a repris tous ses droits et le fait durement sentir. Revendiquer le pouvoir dans ce contexte n'a pas de sens car, ou bien cette « auto-gestion » est réelle, et elle sera étouffée par la force ou par les secteurs économiques capitalistes (il n'y a pas d'exemples historiques d'une survivance d'« îlots socialistes » en pays capitalistes) ; ou bien il s'agit de cogérer les affaires avec le patronat, participer en somme, c'est-à-dire trahir la classe ouvrière.

Par contre, si l'on veut préparer la prochaine vague révolutionnaire, si l'on veut mener la bataille politique dans les entreprises, si l'on veut en fin contester le pouvoir discrétionnaire de certains bonzes syndicaux, le mot d'ordre de **CONTROLE OUVRIER** est celui qui mobilisera le plus les salariés. De quoi s'agit-il ?

D'abord d'instaurer la démocratie dans l'entreprise pour les affaires des travailleurs. Tout délégué du personnel, tout comité d'entreprise, ont à rendre compte à tout moment à

ceux qui les ont élus ; leur mandat est révocable à tout moment par l'assemblée des travailleurs de l'atelier qu'ils représentent. Contrôler, c'est aussi exiger l'information nécessaire pour pouvoir juger et même contester une décision prise. Mais surtout, le contrôle ouvrier, c'est le moyen de peser sur des choix importants faits dans l'entreprise, et sur les conditions de vie faites aux travailleurs : contrôle sur les cadences, les horaires, les conditions sanitaires, l'embauche, la formation professionnelle, le recyclage, les licenciements, les décisions de « réorganisation » des entreprises (concentrations, décentralisations). A chaque rouage de l'entreprise, c'est le poids des travailleurs qu'il faut imposer. Le contrôle ouvrier, c'est l'inverse de l'intégration, c'est l'attaque violente contre le capitalisme.

Cette bataille est donc bien politique. Elle est distincte des actions pour les droits syndicaux sans être contradictoire. C'est le seul moyen d'éviter qu'un pouvoir syndical soit un pouvoir se retournant contre les travailleurs ; car un contrôle sans la présence des syndicats, organes de défense, de contestation et de négociation, s'insérerait vite dans le corporatisme étroit. Mais aussi un tel contrôle mis en avant en dehors d'une stratégie politique, analysant sans cesse les contradictions du système et les développements de la lutte des classes selon la méthode marxiste-léniniste, ne conduirait pas non plus aux buts recherchés.

Seul un parti socialiste, solidement implanté dans les entreprises et menant clairement la lutte contre la bourgeoisie sur tous les fronts : social, culturel, idéologique ou dans la cité, peut assumer une telle bataille. C'est l'ambition du P.S.U. Le contrôle ouvrier sera à l'ordre du jour des **JOURNEES NATIONALES ENTREPRISES** les 19 et 20 octobre... et demain le thème central de l'action des sections et groupes d'entreprises du parti

Les **JOURNEES NATIONALES ENTREPRISES** commenceront à 14 h. 30, 72, avenue Félix-Faure, PARIS 15<sup>e</sup> (métro Lourmel), le 19 octobre, et se poursuivront le 20 octobre : 81, rue Mademoiselle, PARIS 15<sup>e</sup> (métro : Commerce ou Vaugirard).

Michel **ROCARD**, secrétaire national introduira les débats avec : Jean-Marie **VINCENT** : « La lutte politique dans les entreprises » (avec l'explication du mot d'ordre : contrôle ouvrier).

André **BARJONET** : explication politique des revendications syndicales (échelle mobile, pouvoir syndical, etc.).

Jacques **MALTERRE** : le contexte économique.

Abraham **BEHAR** : création, organisation, animation des sections et groupes d'entreprises.

● Les délégués provinciaux sont priés de passer dès leur arrivée à la Fédération P.S.U. de Paris : 81, rue Mademoiselle, pour l'accueil et l'hébergement.

● Des billets de congrès (avec réduction) sont à la disposition de ceux qui en feront la demande au P.S.U., 81, rue Mademoiselle, PARIS 15<sup>e</sup>.

## Autos

## La route meurtrière

Alain Echegut

Choix d'investissements, changement de mentalité, la route du socialisme se doit de définir une « nouvelle circulation » à la société en construction. Une réflexion nous est proposée avec la conférence, ouverte le lundi 7 octobre à Vienne (sous l'égide des Nations Unies), son but : harmoniser les règlements internationaux aux besoins de la circulation internationale ; et le rapport de M. de Peyron (le représentant français).

## La route du cimetière

En 1967, la route et l'automobile ont fait 200.000 morts et 7 millions de blessés dans le monde. M. de Peyron signale qu'en dix ans, les accidents de la route ont causé dans notre pays plus de victimes que la bombe d'Hiroshima. Et il ajoute : « un Français sur quatre court le risque, dans sa vie, d'être victime d'un accident. L'hécatombe routière a coûté en 1966 à la nation près de 4 milliards de francs ».

L'automobile est le plus « inquiétant » des moyens de transport : au milliard de kilomètres-voyageurs, on compte 42 morts pour les voitures, 6,8 morts pour les avions et seulement 0,95 morts pour les trains. Pour réduire de moitié — en dix ans — le nombre de victimes, M. de Peyron propose une série de solutions qui ont retenu l'attention de notre ministre de l'Équipement :

— Si toutes les voitures étaient équipées de ceintures de sécurité (8 % seulement l'étaient en 1966) le nombre des tués pourrait baisser de 50 %.

— On trouve une défaillance du véhicules dans 12 % des accidents (dont la moitié pour pneus usagés), 18 % des voitures de moins d'un an sont défectueuses, 34 % ayant 4 ou 5 ans.

— Suppression de deux mille « points noirs », pour le prix de 30 kilomètres d'autoroutes de liaison, ce qui permettrait de diminuer de 15 % le nombre des tués.

— En ce qui concerne la lutte contre l'alcoolisme, le rapporteur demande qu'un taux légal d'alcoolémie soit fixé en France : le taux de 0,8 gramme (équivalent de 3/4 de litre de vin à 10° absorbés à jeun) a été adopté par de nombreux pays. M. de Peyron n'exige pas l'utilisation préventive de l'alcootest, à l'exemple de l'Angleterre, qui a ainsi réduit de 33 % en un mois le nombre de ses morts.

Il estime d'autre part qu'il faut élargir à quatre voies et pas seulement quand le trafic excède 7.800 véhicules par jour, les routes à trois voies. Ce qui compte, selon le rapporteur, c'est l'intensité de la circulation aux périodes ou aux heures de pointe, plus que la moyenne jour-

nalière établie sur l'ensemble d'une année.

## Priorité à gauche

Le principe de la priorité à droite présente deux inconvénients majeurs selon M. de Peyron : « elle donne à l'automobiliste la possibilité d'avancer jusqu'à la ligne médiane de la voie qu'il coupe, c'est-à-dire de mettre son véhicule en position d'être heurté par un véhicule venant de la gauche et dont le conducteur n'aurait pas observé la règle de priorité. Dans le cas de places où convergent de nombreuses voies (ex. Place de l'Etoile) elle permet d'entrer, mais interdit pratiquement de sortir. Elle organise quasi-automatiquement l'embouteillage ». M. Peyron préconise la formule suivante :

— Priorité d'une catégorie de voies sur une autre catégorie lorsqu'il s'agit de routes dont le trafic n'est pas de même importance : d'une nationale sur une autre route, d'une départementale sur une voie communale etc...

— Si les routes sont d'égale importance, priorité à gauche.

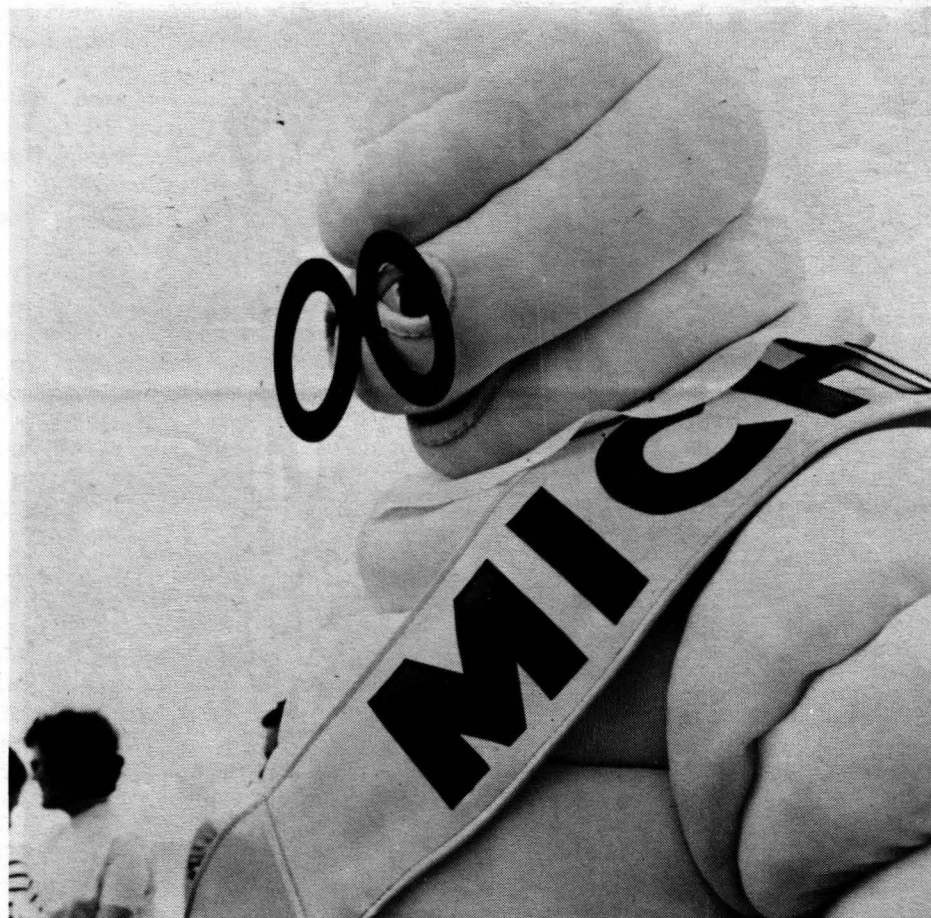
L'expérience suédoise, qui a changé son côté de circulation voici un an sans augmenter son nombre d'accidents, prouve que ce bouleversement des habitudes des automobilistes est possible.

## Limiter la vitesse

Pour diminuer le nombre d'accidents ne faut-il pas limiter la vitesse ? Un rapport du Conseil économique et social se montre favorable : la vitesse augmente le nombre des accidents (la Gendarmerie lui en attribue 20 % en 1967) et aussi leur gravité. Des limitations ont été fixées aux Etats-Unis, en Suède, au Danemark et en Grande-Bretagne. En France, plusieurs expériences concluantes ont été accomplies, la plus récente a été tentée cet été sur trois axes du Val d'Oise. Les études faites par l'O.N.S.E.R. (1) montrent qu'il faut nuancer les opinions :

— En Grande-Bretagne, la vitesse est limitée depuis décembre 1965, à 70 miles à l'heure (112 km/h) même sur les autoroutes. Et elle l'est à 80 km/h pendant les week-ends : diminution de 19 % du nombre des accidents.

— En France, en 1959, la vitesse est limitée à 90 km/h pour les voitures de tourisme. Pendant 11 week-ends, sur 2.500 km de routes nationales, 20 % d'accidents en moins. En 1960, vitesse limitée à 100 km/h sur toutes les routes, pendant tous les week-ends du printemps et de l'été. Les résultats sont moins nets. L'O.N.S.E.R. se livre aux remarques suivantes :



Il s'est dégonflé.

Collombert

— La présence de nombreuses forces de police pendant la première expérience a pu contribuer, en même temps que la limitation de la vitesse, à la sécurité.

— Des résultats tangibles ne sont obtenus qu'avec des limitations assez basses : 90 km plutôt que 100.

— La limitation a des inconvénients : elle pénalise les voitures rapides par rapport aux autres, les régions de plaine par rapport aux régions accidentées.

— Lorsqu'un véhicule lent est rattrapé, elle aboutit à réduire la vitesse des voitures légères non pas à 90 km/h, mais à 80 ou 70. D'où des « bouchons » et aussi cette incohérence : la limitation tolère un dépassement imprudent effectué à 85 km/h, mais interdit un dépassement sûr à 95 km/h.

En conséquence, si l'expérience devait être reprise et généralisée en France, les spécialistes estiment :

— La limitation devrait être de 90 km/h (voitures de tourisme), mais le dépassement resterait libre.

— Sur les routes de liaison, le plafond pourrait être fixé à 110 km/h.

— Il faudrait que tous les pays européens s'engagent dans cette voie, pour rendre l'expérience plus efficace.

— Les contrôles devraient être « invisibles » afin de dissocier de l'expérience ce « facteur de sécurité » qu'est la présence de la police.

— Avant d'être systématique et permanente, l'expérience devrait se faire pendant un mois consécutif. La limite aux seuls week-ends serait une solution de facilité, car les usagers sont plus « malléables » dans ces périodes de circulation intense.

Le Conseil économique et social recommande pour sa part deux moyens de contrôle qui dispensent en partie de l'intervention policière : les radars à calcul électronique, et à bord des voitures, des compteurs à disque enregistreur de vitesse qui serviraient de « témoin » en cas d'accident.

## L'action sur les personnes

Dans une époque que l'on appelle non plus celle de la vitesse, mais celle de l'accélération, il est difficile d'imaginer l'automobiliste « levant le pied » pour respecter la limitation à 90 km/h, avec une voiture roulant aisément à 140, 150, voire 160 km/h.

« En simplifiant quelque peu, on peut diviser les remèdes en deux catégories :

— Améliorer le réseau routier de telle façon que les risques soient notablement réduits.

— Agir par prévention ou répression sur les conducteurs, sur le matériel, sur les règles de conduite (vitesse, code, etc...) ». (2).

Sévir ! ou apaiser le ressentiment des automobilistes par le sourire féminin — expérience du Préfet de Police dans sa nouvelle « opération charme », contre le stationnement abusif — en attendant les nouvelles brigades d'interventions C.R.S. féminines...

Sur la piste de la jungle routière, l'automobiliste se transforme-t-il en insolite touriste ou chasseur sans prime ? Un changement de route ne se fera pas sans un « changement de cap » dans la conduite de la société actuelle, avec ou sans sourire. □

(1) Organisme National de Sécurité Routière, créé en 1961.

(2) Sauvy.



Revivifier les régions

Collombert

C. N. E. R.

## La démocratie régionale doit se gagner

Christian Guerche

Le Conseil national des Economies régionales (C.N.E.R.) qui fédère les Comités d'Expansion régionaux et départementaux, vient de tenir son congrès à Lyon. Il revêtait une importance particulière, puisqu'il se tenait au milieu de la consultation gouvernementale, qui précède — en principe — l'élaboration de la réforme régionale. On attendait des éclats et une certaine passion. Il fut en réalité sage, et très mesuré dans son expression. Encore qu'un certain nombre d'idées, même si elles furent exprimées de manière feutrée, n'ont cessé de gagner du terrain, prouvant ainsi que la prise de conscience du « fait région », était beaucoup plus avancée qu'on ne le croit généralement.

En fait le congrès aura posé beaucoup plus de questions qu'il n'en a résolu. Le contraire aurait surpris. La réforme régionale une fois son principe posé et accepté, soulève nombre de problèmes complexes, et comporte des risques évidents. En insistant sur ses limites Olivier Guichard, ministre du Plan et de l'Aménagement du Territoire, marquait bien l'intention du gouvernement de ne pas se laisser déborder. Parallèlement, nombre de congressistes ont paru craindre soudain les conclusions qui se dégagent de leurs propres travaux. On ne s'attaque pas à l'aise à cent cinquante ans de centralisme jacobin. Et bien d'entre eux songeaient soudain avec terreur à ce que leur préfet allait penser. Tant il est vrai que dès

qu'on évoque l'administration, un malaise et un silence s'installent.

### Questions à l'administration

Quels que soient, en effet, les vœux des militants de l'aménagement du territoire et des partisans sincères de la régionalisation, en admettant même une certaine volonté gouvernementale (qui reste à prouver), chacun sait que l'administration détient l'essentiel des pouvoirs.

Selon qu'elle fera un effort véritable pour faire passer dans les faits la réforme en cours, ou qu'elle tentera au contraire de la grignoter, on peut penser que le visage de ce pays sera profondément transformé, ou bien que la grande idée des régions s'enlisera comme bien d'autres tentatives de décentralisation.

Il ne s'agit pas bien entendu des hommes, mais des institutions et des autorités qu'elles secrètent. Et c'est pourquoi la bataille pour obtenir un exécutif de l'assemblée régionale élu, est une des questions majeures posées par la réforme.

Dans le cours des débats Pierre Gremion, puis Georges Levard, avaient avec justesse, souligné l'importance du problème. On ne peut que regretter qu'ils n'aient pas été plus suivis. Ce n'est certes pas une question mineure.

Et l'attitude à la commission des finances locales de Guy Delorme, inspecteur des finances, de la direction générale des impôts, n'était pas faite pour amoindrir les inquiétudes ici exprimées. Quand donc les hauts fonctionnaires cesseront-ils de se sentir investis d'une responsabilité politique qui ne leur revient pas, et de s'abriter derrière la technicité, pour tenter d'imposer une politique? Le phénomène technocratique, tant de fois caricaturé, apparaissait ici dans sa splendeur.

### Grande ou petite région

Plus centrée, nettement circonscrite, la question des limites géographiques de la région, a été mieux développée.

Dans son rapport, Jean-Louis Guermonne, devait faire un exposé pertinent des tendances en présence. Conçue en termes d'espace économique et géographique, la grande région se présente sur le plan administratif en termes de superposition. Le département y trouve une nouvelle raison de vivre, et pourrait éviter un dépérissement qui pour être peu affirmé, semblait être évident dans l'esprit de tous les participants.

La petite région se présente elle, en termes de substitution. Le département étant ici condamné à très court terme.

Mais il paraît impossible de s'enfermer en la matière dans un raisonnement administratif. Si comme nous le croyons, les nouvelles régions doivent être un élément fondamental de la démocratisation de la vie locale, en partant des inquiétudes et du besoin du citoyen de participer pleinement à la vie et à la direction de la cité, force est de constater que dans la création de nouvelles entités, il est indispensable de tenir compte tout autant, des réalités psychologiques, historiques et culturelles, que des aspects économiques.

On ne peut donc encore fermer le débat, et le trancher. Tout en reconnaissant l'absurdité de certains découpages actuels, et en laissant la voie ouverte à de futures modifications.

### Déconcentration et décentralisation

En vérité le débat interfère avec tant de problèmes qu'il n'était guère lisible, sur un plan politique, et que des conjonctions surprenantes se produisaient en cours de débat.

Il reste que trop souvent on mélange la déconcentration de l'administration avec une véritable décentralisation. Pierre Gremion a bien montré dans son rapport, que la création des échelons régionaux, telle qu'elle avait été réalisée jusqu'ici, avait abouti à un renforcement de la centralisation. En effet, soulignait-il :

— l'information élaborée au niveau régional a renforcé le pouvoir de contrôle des administrations centrales ;

— les arbitrages régionaux s'effectuent sur la base d'une répartition « équitable » (justice distributive) entre les départements, ce qui renforce les solidarités départementales, et masque les choix proprement régionaux.

— enfin (et surtout), plutôt qu'une concentration entre groupes, les responsables locaux, recherchent dans ce système, en permanence, l'arbitrage de l'État en leur faveur.

Si bien qu'il pouvait conclure, non sans raison, qu'on se trouve devant un cercle vicieux où chacun trouve son compte :

— l'État se trouve justifié dans sa volonté de briser (et partant d'entretenir) l'irresponsabilité locale en accroissant sa tutelle ;

— les leaders locaux dont la capacité d'action se trouve définie en terme de capacité de pression sur ce même pouvoir auto-entretienment ainsi leur pouvoir.

Il faut donc procéder à une véritable décentralisation, qui rompe avec les équilibres précédents, d'une part en donnant aux élus locaux et régionaux, les moyens d'information autonomes, qui leur permettent de discuter avec l'administration en d'autres termes que des termes de pression, d'autre part, en introduisant l'opinion publique dans le circuit, pour rompre le réseau de complicités qui s'est trop longtemps établi, entre autorités locales et administration préfectorale.

### Des assemblées élues au suffrage universel

Ici apparaît l'importance de l'élection au suffrage universel de l'assemblée régionale. Celle-ci est vitale. Toute tentative tendant à introduire le suffrage indirect, et à consolider ainsi les notables doit être rejetée avec force.

En ce qui concerne la représentation des forces socio-professionnelles, et compte tenu des réserves naturelles des syndicats, l'idée d'une assemblée consultative gagne chaque jour du terrain comme on l'a vu à Lyon.

Ce n'est pas le moindre des progrès des idées que notre parti développe depuis des années en la matière. Il n'était que de voir, certains airs grippés, des nouveaux « notables de la régionalisation », tous très « apolitiques » qui s'essayaient depuis des mois à monter une opération destinée à canaliser les volontés régionales selon les vues gouvernementales, pour réaliser que nous étions dans la voie juste. □

## La vie des fédérations

### Manche

C'est à l'Hôtel de Ville de Saint-Lô que la Fédération de la Manche a tenu son congrès le dimanche 13 octobre. Plus de cinquante militants ont participé aux débats qui se sont étalés tout au long de la journée sous la présidence d'Armand Riquet, secrétaire de la section d'Avranches. Le rapport moral du Secrétaire fédéral sortant Roger Jabraud faisait ressortir à quel point la situation du P.S.U. s'est améliorée depuis un an dans ce département, fief du gaullisme et de la réaction. On commence à recueillir le fruit du travail acharné que les premiers « pionniers » ont accompli obscurément durant des années. Les résultats des législatives, très supérieurs à la moyenne nationale du Parti, avaient constitué au printemps un premier test ; le doublement des effectifs de la section d'Avranches, l'augmentation importante de celle de Cherbourg où s'est constitué un groupe de jeunes, la présence dans la salle du congrès de nombreux militants qui tentaient leur première expérience d'une assise fédérale, constituent un autre témoignage de vitalité.

En application des décisions du dernier C.P.N., les militants de la Manche ont tenu à traduire dans les faits l'adhésion au Parti de ceux nombreux qui l'ont rejoint dans la foulée du mouvement de mai ; ils ont pour cela renoncé à tout critère d'ancienneté. Jean Marigny, nouveau Secrétaire fédéral, n'est membre du P.S.U. que depuis un an et il a brillamment défendu ses couleurs en juin dernier à Cherbourg ; il sera assisté de Roger Jabraud et d'Edmond Duclos qui eux sont déjà de vieux militants ; Pierre Mahieu a accepté, en prenant la Trésorerie fédérale, de mettre une nouvelle fois son expérience et son dévouement au service du Parti ; Claude Lecostey, animatrice du groupe de Jeunes et Jean-Charles Chatel complètent l'équipe fédérale ; tous deux viennent de rejoindre le P.S.U.

Le Congrès a pris position sur toute une série de problèmes importants, touchant l'organisation du P.S.U. : implantation, structuration régionale, Tribune Socialiste, organisation des jeunes, etc. Les progrès réalisés ne font cependant nullement oublier l'immense travail qui reste à accomplir ; mandat a été donné à la nouvelle direction fédérale d'apporter un soin particulier à l'implantation sur Saint-Lô, Granville et Valognes ; la nécessité de déboucher sur le monde rural a été signalée par tous.

Enfin, la discussion politique préparatoire au VI<sup>e</sup> Congrès a été lancée et va se développer dans les sections tant sur les objectifs d'une solution socialiste en France que sur la force politique à forger pour les atteindre. Marc Heurgon a présenté pour nourrir la discussion les décisions du dernier C.P.N.

### Ain

Le dimanche 13 octobre, les militants de l'Ain se sont réunis à Bourg-en-Bresse en assemblée générale pour faire le bilan de l'action passée et envisager les prochaines campagnes du Parti. Avec le secrétaire fédéral, Henri Taponard, ils ont examiné l'activité de la Fédération en mai-juin, puis les résultats de la campagne électorale dans les trois circonscriptions ; partout était présent un candidat du P.S.U. L'implantation du Parti s'est développée depuis cette date : 30 % d'adhérents en plus, de nombreux sympathisants surtout en milieu rural. Avec Robert Chapuis, ils ont examiné les problèmes qui se posent aujourd'hui au P.S.U., après un mouvement

populaire qui doit se prolonger à travers de nouvelles luttes sociales et un nouveau type d'action politique. Ils se sont ensuite répartis autour de quatre thèmes qui doivent servir de base à des commissions permanentes : agriculture, santé, réforme régionale et enseignement. C'est dans une volonté de développement et d'efficacité que la Fédération de l'Ain a pris ainsi un nouveau départ.

### Haute-Savoie

La Fédération a tenu son Congrès le dimanche 13 octobre et a procédé à un large débat sur le mouvement de mai et les perspectives actuelles de développement du Parti. La Fédération a été réorganisée : Roger Hollard succède au Secrétariat fédéral à Robert Quillet qui depuis plusieurs années avait donné le meilleur de son temps au développement du P.S.U. dans la région d'Annecy. De nouveaux responsables ont été désignés pour les différents secteurs et des commissions créées pour le travail dans les entreprises, l'implantation, l'enseignement. Un débat public animé par Jacques Malterre sur l'actualité du socialisme a clôturé la journée.

### Indre

Inexistante jusqu'à mai 1968, la Fédération de l'Indre est née de l'excellente campagne faite par les trois candidats du P.S.U. : Gérard Thery, Pinty et Kaleka. Ces trois camarades avaient, avec leurs suppléants, fait une campagne comportant de multiples petites réunions et avaient associé directement par le dialogue de très nombreux militants de l'Indre aux efforts du P.S.U. Le caractère durable des liens noués à cette occasion s'est retrouvé vendredi 11 octobre puisqu'une réunion publique tenue à Châteauroux a réuni près de 140 personnes. De nombreuses questions ont été posées au Secrétaire national du Parti, Michel Rocard, notamment au sujet de l'initiative récente prise par le C.P.N. et qui paraît pouvoir recevoir, notamment de l'Indre, des réponses positives.

### Vendée

La fédération de la Vendée, qui fut longtemps une petite fédération du Parti, une de celles dont l'existence restait précaire, a retrouvé depuis le mouvement de mai qui fut suivi activement à La Roche-sur-Yon et depuis les élections législatives de juin un nouveau dynamisme. Notre camarade Jean-François Morineau avait rassemblé sur sa candidature à peu près 6 000 voix, soit 13 % des votants, ce qui représente pour la circonscription de La Roche-sur-Yon une très belle performance. Sur la lancée de cette campagne, la fédération de la Vendée progresse et s'implante. Elle avait organisé pendant le week-end des 12 et 13 octobre une réunion de jeunes qui a permis un débat nourri avec environ 70 personnes en quasi-totalité de jeunes sympathisants du Parti. Le même soir, une réunion publique conduite par Michel Rocard rencontrait un auditoire de 200 personnes. Des questions précises orientaient le débat vers les formes que peuvent prendre en France les transformations socialistes, vers la comptabilité entre l'action parlementaire et l'appui aux luttes sociales, la nature des revendications susceptibles de transformer réellement la société.

Le lendemain matin, une assemblée générale de militants a permis de poser tous les problèmes d'organisation de la Fédération, de faire le point de son implantation, d'étudier notamment le cas des zones du départe-

ment où le P.S.U. n'est encore que faiblement implanté ; un programme d'action a été pour l'essentiel défini.

### Calvados

La Fédération a tenu son Congrès le dimanche 13 octobre et désigné une nouvelle équipe fédérale animée par Micheline Dornier. La veille tandis que Daniel Lubranewski et Jacques Sauvageot étudiaient avec la section E.S.U. les perspectives de la rentrée universitaire, le Bureau Fédéral et Marc Heurgon faisaient le point sur les conditions d'une implantation accrue du P.S.U. dans le département.

L'organisation du travail régional sera l'objet d'une réunion de travail qui groupera à Caen le 21 octobre les responsables des trois Fédérations de Basse-Normandie autour de Michel Rocard.

## Assises Nationales des jeunes

Les jeunes de la révolte à la révolution socialiste, 1-2-3 novembre 1968.

Les jeunes du P.S.U. tiendront leurs Assises Nationales à Grenoble. Elles ont été préparées par différents week-ends régionaux qui se sont déroulés en septembre-octobre et par les multiples réunions publiques, tables rondes, journées d'études organisées par les sections et fédérations.

Le déroulement des Assises sera le suivant :

Vendredi 1<sup>er</sup> novembre : 16 h, ouverture. Michel Rocard : Le P.S.U., le mouvement de mai et les perspectives du combat socialiste. - Marc Heurgon : Les luttes des jeunes dans le monde.

18 h : Rapports régionaux, débat général.

Samedi 2 novembre : Matinée et après-midi : travaux des commissions. La situation actuelle des jeunes, les jeunes et le mouvement de mai ; les jeunes dans le combat socialiste. Soirée : veillée internationale avec Manuel Bridier.

Dimanche 3 novembre : Matin : rapport des commissions et conclusions. 13 h : fin des Assises.

Les Assises sont ouvertes à tous les militants jeunes du P.S.U. Les frais de transport sont à la charge des sections et fédérations. Les inscriptions doivent parvenir le plus rapidement possible.

Dans le cadre de la préparation des Assises Nationales Jeunes, un numéro spécial jeune de « Tribune Socialiste » sortira la semaine prochaine. Passez vos commandes supplémentaires dès maintenant.

## Une journée de travail

Les mandats et les chèques parviennent à la trésorerie nationale, souvent accompagnés de mots encourageants. Nous remercions ici les souscripteurs qui ont bien voulu répondre à nos premiers appels. Dans les semaines à venir, nous publierons le premier bilan de la souscription, et nous vous en entretiendrons régulièrement.

Mais disons-le nettement, le Parti dans son ensemble est loin d'avoir commencé à répondre comme il convient à une campagne aussi urgente qu'importante.

D'ici le congrès national, un nombre considérable de manifestations du Parti vont être organisées... Journées régionales, rencontre nationale jeunes, rencontre nationale entreprises, conférence nationale presse, campagne de meetings, etc. Toutes ces manifestations exigent des investissements financiers importants. Nous ne pourrions pas les réaliser si les moyens n'en sont pas donnés au Parti.

Le tirage de Tribune augmente, mais il est loin de répondre aux possibilités. Une nouvelle formule, qui nous le souhaitons, répondra mieux à vos préoccupations et besoins est à l'étude. Sa réalisation ne sera pas possible, si vous ne nous en donnez pas les moyens.

Souscrivez et faites souscrire, une journée de travail. Sans tarder. Nous comptons sur vous.

Le Bureau National

C.G.P. Paris 14 020 41

## Meetings et réunions

Judi 17 octobre :

Rennes : Michel Rocard.

Vendredi 18 octobre :

Nevers : Michel Rocard ; Nancy : Jacques Malterre ; Blois : Henri Leclerc.

Samedi 19 octobre :

18 h, Saint-Raphaël ; 21 h, Draguignan : Marc Heurgon.

Dimanche 20 octobre :

10 h Toulon : Marc Heurgon.

Lundi 21 octobre :

Caen : Michel Rocard ; 18 h, Saint-Alban, 21 h, Manosque : Marc Heurgon.

Mardi 22 octobre :

Le Mans : Marc Heurgon et André Barjonet.

Mercredi 23 octobre :

Toulouse : Michel Rocard ; Ermont : Marc Heurgon et Jacques Sauvageot.

Vendredi 25 octobre :

Angers : Jacques Malterre ; Saint-Etienne : Michel Rocard ; Clermont-Ferrand : Henri Leclerc ; Le Havre : Christian Guerche.

## Week-end jeunes

Région parisienne. Samedi 19 octobre, à partir de 15 heures ; dimanche 20 octobre, jusqu'à 18 heures. Lieu : Auberge de la Jeunesse de Noisy-le-Roi (78). 923-50-67.

Thème : Préparation des Assises nationales de Grenoble. Pour tous renseignements : Jean-François FRAYSSE, 2, rue Gagnée, 94-Vitry.

## Petite Annonce

Militant, 35 ans, 13 ans enseign. privé, ch. situat. nouv., accepte emploi tempor. ou à tps part. Editions M.J.C., secrétariat de mairie.

Ecr. Brugès, 31-Mans.

**Le Courrier du P.S.U. vient de paraître. Numéro de septembre - N° triple - Prix : 4 F. Abonnement d'un an : 15 F. C.C.P. TS 58 26 65 Paris**



## Médecins

# Les sous des soins

Rémy Grillault

**L**e conflit concernant le relèvement des honoraires médicaux, prouve en fait la crise du régime des conventions médicales et confirme la faiblesse des structures médico-sanitaires de notre pays.

Il faut dénoncer la duplicité du gouvernement qui sait flatter les médecins en période électorale et qui cherche maintenant à leur faire porter la responsabilité d'une rupture du régime conventionnel.

Il répond ainsi aux vœux du patronat et de la fraction, si virulente, anticongestionniste ou conventionnée à contre cœur, du corps médical français.

On arrive ainsi à ce paradoxe que la C.S.M.F. (1), seul syndicat médical « attaché aux principes et au bon fonctionnement du système conventionnel » ce que seule la C.G.T. semble avoir compris et en tous cas publiquement souligné — se trouve isolée face à un Ministère qui a tardé à tenir sa promesse de convocation de la Commission nationale tripartite, sous prétexte d'attendre 2 délégués de la F.M.F. (2). Celle-ci se tient prudemment dans la coulisse et recommande à ses adhérents d'attendre pour augmenter leurs honoraires. Ceci dans le même temps où, montrant le bout de l'oreille, un de ses groupes réclame pour le Corps médical le droit « de reprendre purement et simplement sa liberté à défaut d'augmentation substantielle » (*Le Monde*).

### Les revendications

Ces incertitudes relatives aux structures du régime conventionnel ont sans doute motivé la réaction de la C.S.M.F. qui, elle aussi, est obligée de tenir compte de sa base ; et il est vrai que l'accroissement massif des charges professionnelles : loyers, personnel, investissements et surtout impôts, a été fortement ressenti par cette profession dite libérale et surtout par le médecin généraliste isolé.

Le syndicat F.O. a eu raison de constater le paradoxe de cette profession libérale qui réclamait les mêmes avantages que les salariés ; cela prouve l'ambiguïté actuelle de la politique gouvernementale en matière de Santé publique et montre la nécessité de discussions véritables entre les organismes officiels, les syndicats médicaux et les « usagers » de la médecine sur les problèmes posés par l'instauration d'une médecine sociale et cependant humaine dans une civilisation en pleine mutation.

### Il faudrait

Une telle médecine devrait répondre aux critères suivants :

— Accès aux soins médicaux pour toute la population résidant en France, sans considération de fortune :

ceci implique la multiplication des centres de soins, de dépistage, de prévention, d'hôpitaux « plein temps », c'est-à-dire d'un véritable réseau de la santé. D'autre part, sans sous-estimer la nécessité d'équipes très spécialisées pour des cas exceptionnels, éviter le culte de la grandeur en médecine, responsable comme ailleurs, de beaucoup de dépenses inutiles. Il faut remettre à l'honneur, et lui rendre sa dignité, le médecin généraliste, cheville ouvrière de toute politique sanitaire efficace. La grande majorité des problèmes médicaux nécessite des examens et des traitements pouvant être réalisés souvent par un seul médecin ou une équipe peu nombreuse.

Défense donc de la qualité de l'acte médical, du « C » de la consultation qu'on ne valorisera jamais assez : — d'une part en le différenciant : il est absurde de tarifier pareillement un certificat de bonne santé, une prescription de bandage herniaire, et un examen neurologique ou un entretien psychologique prolongé ; — d'autre part en supprimant l'écart anormal existant entre le « C » du généraliste et celui du spécialiste qui, souvent, ne l'est devenu que pour gagner plus, et échapper aux servitudes de la médecine dite « générale ».

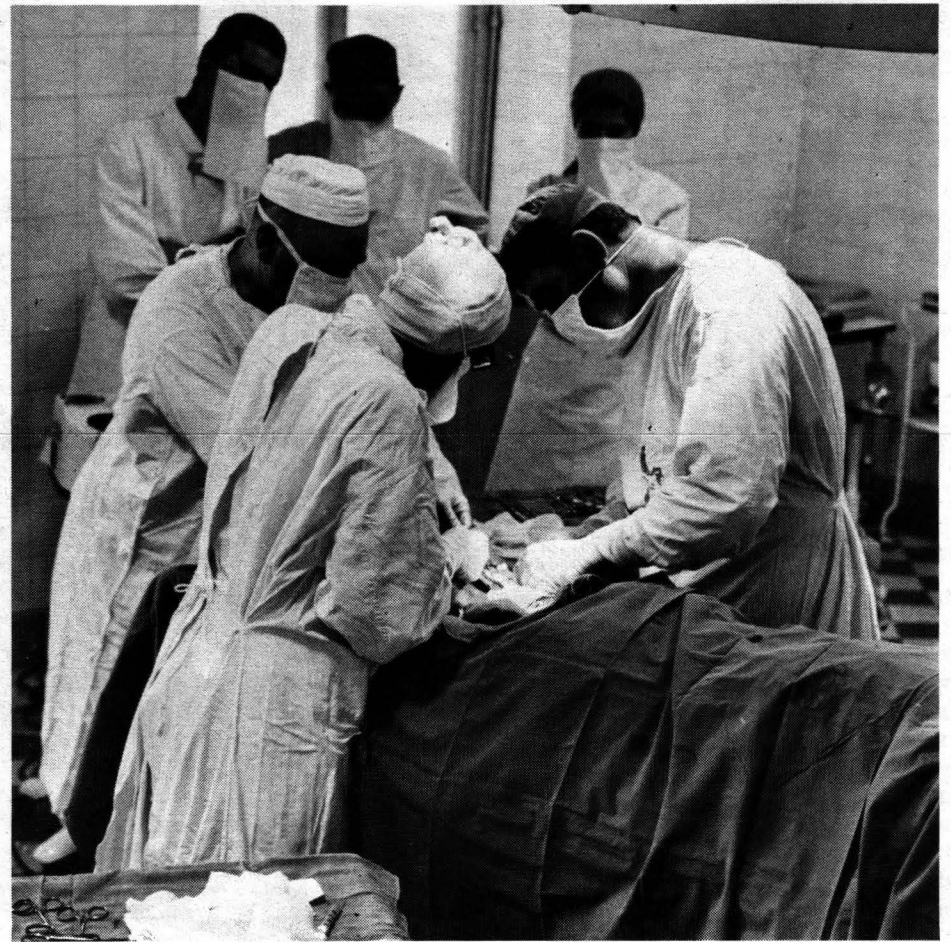
Enfin amélioration des conditions de vie et de travail de l'ensemble des membres des professions sanitaires : permanences de nuit et des dimanches, horaires de travail, équipes de travail, recyclage permanent, liaison avec les hôpitaux, avantages sociaux.

La crise actuelle dépasse singulièrement les revendications purement matérielles qu'on veut placer au premier plan ; met certes en cause la fonction du généraliste — baudet sur qui l'on crie « haro » ! — mais souligne surtout le caractère équivoque d'une politique de la Santé engagée depuis 8 ans. Politique qui n'ose pas choisir entre médecine « libérale » et médecine « sociale » en raison de la révolution qu'elle impliquerait dans les mœurs médicales françaises actuelles et du prix qu'il faudrait la payer.

Il paraît évident que seule une action concertée des syndicats médicaux sincèrement attachés aux conventions et des syndicats des travailleurs dont les intérêts sont en fait solidaires, pourra sauvegarder le régime conventionnel qui constitue une étape importante vers le progrès social. □

(1) Confédération des Syndicats Médicaux Français, Conventionnistes.

(2) Fédération des Syndicats Médicaux de France englobant la Fédération des Chambres Syndicales du district parisien et anticongestionniste, tenants de la médecine « libérale ».



Une médecine accessible.

Collombert

## Santé

# L'hôpital public : ce paria

Nous avons reçu divers textes à l'occasion de la « Journée d'étude » organisée en avril dernier par la « Commission nationale santé » du P.S.U. sur la réforme hospitalière préparée par M. Jeanneney.

Il ne nous semble pas inutile de poursuivre leur publication au moment où l'on parle beaucoup de réorganisation de l'enseignement médical, tant sont intimement liés les problèmes d'une pédagogie médicale renouée et ceux d'une organisation hospitalière rationnelle.

Cette semaine nous publions une note en provenance du centre hospitalier régional de Grenoble-La Tronche.

### Insuffisance numérique des Assistantes sociales :

Trois doivent se partager 27 services.

### Insuffisance des moyens de travail :

Les locaux : quoique vastes, sont bruyants (rez-de-chaussée donnant directement sur une voie à grande circulation), sales, jamais vraiment entretenus. Le mobilier est succinct, inadapté, manque de fichiers, difficulté extrême pour ne pas dire impossibilité d'obtenir du matériel de bureau, de la documentation (comment être compétente sans documentation?)

— Pas de frais de déplacement pour accomplir les démarches dans la ville distante de 2 km.

— L'insuffisance numérique entraîne dispersion, fatigue chez l'assistante sociale qui doit « courir » d'un service à l'autre, sans cesse s'adapter à des équipes différentes, changer constamment de « cas-

quette »... Les besoins sont couverts « en principe », mais personne n'est satisfait : ni le malade, ni le médecin, ni l'assistante sociale.

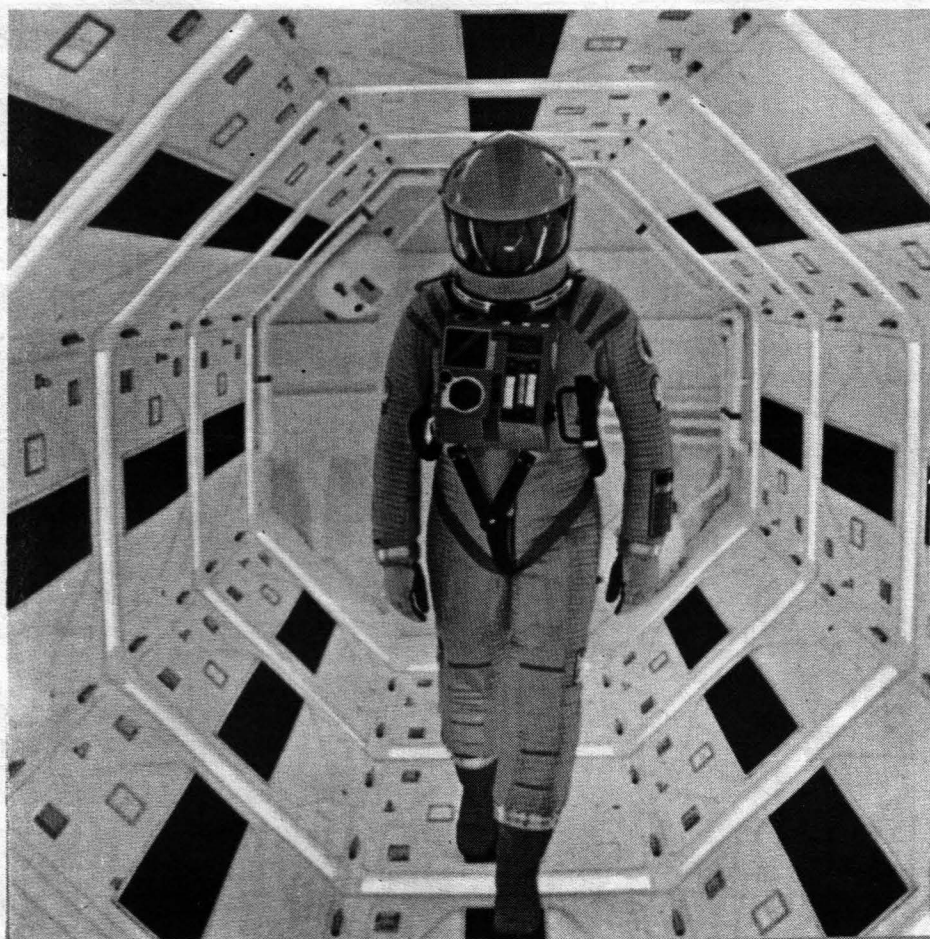
### Les conditions de salaire :

— Statuts et revalorisation sont à l'étude depuis 7 ans. Retard par rapport aux salaires des assistantes sociales de la fonction publique, malgré les revendications par voie syndicale, association professionnelle et la correspondance avec les élus et le ministère des Affaires sociales.

Ce qui a pour conséquence immédiate les difficultés de recrutement dans cette branche (aucune candidate ne se présente lorsqu'il y a un poste à pourvoir).

— Manque de considération et de connaissance de notre travail par l'Administration. □

BIENTOT un nouveau  
« Tribune Socialiste »



L'an 2001

## Cinéma

### Sissi en bateau (spatial)

Jean-Paul Fargier

L'objet est très long, d'une blancheur stellaire. Parmi les sphères, mobile sculpture de masse, il glisse dans le silence de l'infini spatial, sur l'air du Beau Danube Bleu : c'est un astrobateau.

A la différence de ses prédécesseurs en anticipation (Vernes Jules et Melies Georges) l'auteur de « 2001 : l'Odyssée de l'espace » n'œuvre pas en poète avec les seules ressources d'une imagination visionnaire. Kubrick Stanley s'est entouré d'une équipe de spécialistes en astronautique et fait appel aux plus grandes firmes de l'industrie U.S. pour réaliser une copie conforme des installations interplanétaires futures. Hélas ! des organismes aussi puissants que IBM, NASA, Pan Am, Hilton, ne prêtent pas leur concours sans qu'il reste sur la pellicule quelques traces d'impérialisme ou d'idéologie yankee.

La musique d'un film trahit toujours ses intentions secrètes ou in-

conscientes. La valse de Strauss qui servit si longtemps à masquer les contradictions internes de l'Empire Austro-Hongrois, éloigne cette odyssée d'Ulysse pour la tirer du côté de Sissi. La mystification scientifique de Kubrick doit être dénoncée à l'égal des escroqueries historiques viennoises. La pillule est dorée. Grattons un peu pour trouver le soporifique.

Plus que le suspense fantastique à prétention philosophique qui n'arrive pas à l'intéresser, le spectateur est fasciné par ce festival de cadrans, de rivets explosifs, de vinyl et de voyants lumineux, par le ballet mystérieux des cosmonautes, et surtout par cet ordinateur cyclopéen qui pense, parle, pleure, chante (et sans doute fait pipi) comme la poupée qui tousse. Et personne ne rit. Bouche bée les spectateurs consomment tous les signes extérieurs de la science et de la technique (comme ailleurs de l'histoire) qu'on lui jette ici en pâture. Par ce biais, ils sont conditionnés à accepter une plus grande programmation technocratique de leur vie quotidienne. Ce film véhicule une idéologie tyrannique parée de masques nobles : Scientificité et Technicité servent d'alibis au Scientisme et au Technocratisme.

Ce qui est scandaleux, ce n'est pas tellement que Kubrick décrète américain l'espace interplanétaire (comme Dieu l'est au Vietnam), c'est surtout qu'il donne pour acquis irréversible la soumission des hommes aux exigences d'un système qui les dépasse et les asservit. Il noie dans un mélo philosophico-moral les problèmes politiques sous-jacents à la conquête de l'espace. C'est la fusée de l'Oncle Tom !

Aliénant, démobilisateur, intégrateur, ce film l'est enfin parce qu'il prétend qu'en regard de la découverte possible d'extra-terrestres et de la domination cosmique « nos problèmes et nos guerres n'apparaissent plus que comme des incidents dérisoires ». Autant alors se coucher tout de suite, déposer ses armes, et se faire mettre en état d'hibernation jusqu'aux lendemains qui chanteront cosmiquement. □

## Mazel Tov ou le mariage

Ce qui frappe chez Berri, c'est sa modestie. Vertu qui se fait de plus en plus rare. Encore une fois, après « Le vieil homme et l'enfant », il vise juste et réussit dans la

mesure où son propos est limité. La description des milieux juifs, qui tombe inévitablement dans le pittoresque, opère un savoureux équilibre entre l'ironie et la sympathie.

## Variétés

### Sages enfants de Saint-Germain

Marc Echeverry

Les entrepreneurs de spectacles, sont comme les producteurs de cinéma. Ils ne parlent que de « mon public ». Sans le comprendre, et sans l'aimer. Il y a quelques années, toutes les vedettes du tour de chant étaient sacrifiées à la vague yé-yé. Il a suffi d'un reflux, en même temps que du succès de Barbara et de Serge Reggiani, pour qu'ils effectuent un virage à 180°, et ne s'inquiètent plus que de ce qui existait avant.

A lire les affiches des music-halls parisiens on est quelque peu surpris : Montand, Gréco, Chevalier et les Frères Jacques. Nous nous retrouvons il y a vingt ans, et les rentrées rassurantes se multiplient. J'attends Jacqueline François, Yvette Giraud, et, pourquoi pas, un retour triomphal, déjà précédé par le disque de Georgette Plana.

Et de vanter le bel et bon métier, par rapport à tous les gamins, un peu — très — excités, qui avaient envahi nos scènes depuis quelques années.

L'ennui c'est que notre sensibilité a changé. L'ennui c'est que nous ne pouvons plus nous sentir émus par les mêmes thèmes. L'ennui encore, c'est que le St-Germain des années de la Libération, date plus que le Casino de Paris de la première après-guerre.

Que les Frères Jacques soient devenus un produit d'exportation bien français, je n'y trouve certes rien à redire. Qu'ils soient demeurés imperturbablement eux-mêmes — foi et métier réunis — on ne devrait que s'en féliciter. La salle s'en charge, qui leur fait un succès qui ressemble à un triomphe.

Il reste pourtant que la mécanique est trop bien huilée, les compères

« d'Onou le Tueur » trop assagis, les étonnants interprètes de « Barbara » trop secs, pour que le charme opère de nouveau.

Il me souvient de la Rose Rouge, et de ce qu'étaient nos espoirs. Le rire était alors amer. Mais il existait. Et les parodies grinçantes ou bon enfant des Frères Jacques, corsetés dans leurs costumes bouffons, trouvaient immédiatement leur écho. Prévert et Queneau étaient au goût du jour, et Boris Vian inconnu pré paraît déjà la suite.

Vingt ans après, le même quatuor, nous paraît déplacé, attardé, trop en marge pour séduire, trop talentueux pour surprendre.

Autour de moi on riait et on applaudissait très fort, j'aurais voulu le faire. Mais les ressorts étaient cassés. □

## BULLETIN D'ADHESION AU P.S.U.

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

Profession .....

déclare vouloir adhérer au Parti Socialiste Unifié et demande à être mis en contact avec la section la plus proche.

BULLETIN A RETOURNER AU SIEGE DU P.S.U. :

81, RUE MADEMOISELLE,  
PARIS-15<sup>e</sup>

**PANTHÉON** 13, rue Victor-Cousin  
ODE. 15-04  
Permanent de 14 h. à 24 h.  
**Les Gauloises bleues**



Les prisonniers forment le cortège de nocce.



## Théâtre

## Le laboratoire de Wroclaw

Dominique Nores

Coupables d'être Polonais, c'est-à-dire au regard des Etats-Unis défenseurs de la liberté des peuples, des envahisseurs de la Tchécoslovaquie, Jerzy Grotowski et les comédiens du Théâtre-Laboratoire de Wroclaw se sont vu refuser les visas qui devaient leur permettre de jouer l'*Akropolis* de Wyspianski dans différentes villes d'Amérique. Antoine Bourseiller les a saisis au bond. Avant qu'il les accueille dans sa petite salle d'Aix-en-Provence, il leur a trouvé un théâtre (1) capable de s'adapter aux exigences de Grotowski qui, pour chaque spectacle, organise à neuf son aire de jeu : une fosse pour *Le Prince Constant* (que nous avons vu au Théâtre des Nations), pour *Akropolis* une disposition d'estrades qui place les spectateurs par petits groupes dans le lieu scénique même, les acteurs pouvant les contourner ou se glisser entre eux.

Sept acteurs, sept détenus d'Auschwitz. Sous nos yeux, traînant leurs galoches à semelles de bois, ils construisent le four crématoire dans lequel is vont finir. Mais ce qui finit dans le crématoire, ce ne sont pas seulement des hommes, mais toute une civilisation accrochée aux fibres d'eux-mêmes et qui, pourtant, mise à l'épreuve de l'horrible, ne tient pas. Les détenus rêvent. Ils sont Hé-

lène et Paris, Jacob inventant Rachel et s'unissant à elle. Mais leurs actes contredisent leur vision. Dans le camp, la lutte pour la vie amène le soi-disant Jacob à piétiner son soi-disant beau-père ; l'Ange et Jacob échangent les coups d'une haine véritable et le Christ qui, selon Wyspianski, devrait ressusciter, est une charogne qui précède tout le monde au crématoire.

Ce spectacle, d'une perfection technique absolue, est la rencontre de la vision d'un artiste et d'une méthode de jeu. La vision de Grotowski — strictement personnelle — est liée à l'homme polonais et à ses problèmes. Mais sa méthode est transmissible. Elle consiste en une lutte incessante contre les obstacles qui, à différents niveaux de l'être, empêchent chaque acteur d'aller jusqu'au bout de ses impulsions, mais aussi contre les manières de jouer qui, spontanées quand l'acteur les invente, deviennent très vite des clichés, des recettes de jeu. A Wroclaw, où sont offerts à Grotowski les moyens d'une recherche pure (sans souci matériel, il est aussi sans obligations, jouant ce qu'il veut, quand il veut ; il pourrait même ne pas jouer devant le public), il travaille depuis des années avec le même petit groupe d'acteurs, qui se sont constitués,

avec leur voix et leurs corps, un répertoire inépuisable de signes, et parallèlement accueille des stagiaires étrangers. Par eux sa méthode peut essaimer et donner naissance à des entreprises qui, fidèles par l'esprit de recherche, trouveront, dans de nouvelles terres, de nouvelles façons d'aborder les problèmes de l'homme

d'un lieu donné aux prises avec ce qui le fait agir. □

(1) Au théâtre de l'Épée de Bois (15, rue de l'Épée de Bois, 587-15-95).

Ce théâtre risque d'être autoritairement démolé. Nous ne saurions trop regretter une mesure qui mettrait un terme en particulier aux recherches sur le lieu scénique que son architecture permet.



## Musique

## Pour tous et partout

Bernard Sizaïre

Mai 1945. Pour fêter l'effondrement du fascisme, Charles Münch donne un concert public et gratuit sur le parvis de Notre-Dame.

Vingt-trois ans plus tard, à la tête du dernier né des grands orchestres mondiaux, Münch délaissant les beaux quartiers joue Brahms et Schumann dans un arrondissement populaire (1). Entre temps, Mai 68 nous a ouvert les yeux et nettoyé les oreilles. Quelle que soit ma sympathie pour la décentralisation culturelle, je supporte difficilement aujourd'hui le spectacle d'un virtuose déguisé en pingouin débitant sur un stradivarius le concerto de Brahms à des auditeurs bien sages. Je suis choqué par l'opposition de la scène, monde mystérieux où tout semble possible, et de la salle où mille personnes bien rangées comme des écoliers trop calmes, se gargarisent, pour un soir, d'harmonies douillettes.

Avant mai, Godard, ce voyant, avait montré dans « Week-end », que la musique devait vivre sa vie au grand jour, échapper aux salles de concert, abattre les cloisons pour faire résonner Mozart dans les cours de fermes ou celles des Sorbonnes. La vraie beauté, fête du cœur et de l'esprit, est naturellement généreuse. Elle s'adresse à tous et partout, malgré les pièges et les obstacles du langage. La Messe Bach et les symphonies de Beethoven faites pour tous doivent être à chacun.

Au fond de lui-même, Münch est trop grand et trop bon pour se satisfaire d'un cérémonial désuet et d'un public étriqué. Avec son interprétation surchauffée de la 4<sup>e</sup> symphonie de Schumann il créait un monde tempétueux et débordant que nos pauvres salles de concert ne peuvent plus contenir. □

(1) Avec l'Orchestre de Paris, au Théâtre de l'Est Parisien.



## Décentralisation

● Après une période de flottement les théâtres populaires et les Maisons de la Culture commencent à nous faire connaître leurs projets pour l'année en cours.

A PARIS. Le Théâtre de l'Est Parisien (17, rue Malte-Brun, 20<sup>e</sup>) reprend *les Fourberies de Scapin* dans une mise en scène renouvelée d'Edmond Tamiz.

En novembre reprise de *La coupe d'argent* de Sean O'Casey.

Janvier. *La bataille de Lobositz* de Peter Hacks (création).

Mars. *La guerre des salamandres*, d'après l'écrivain tchèque Karel Capek (création).

A BOURGES. La Comédie de Bourges qui continue d'animer la Maison de la Culture annonce le programme suivant :

D'octobre à décembre. Reprise de « Dialogue d'exclus » de Brecht. Création de « Victor ou les enfants au pouvoir » de Roger Vitrac.

Novembre. Création de « En passant par la Lorraine » de Philippe Adrien (auteur de « La Baye »).

Janvier. Présentation nouvelle de « Macbeth » de Shakespeare.

Mars-avril. Création d'une quatrième pièce dans le cadre du Festival du Théâtre des Provinces. □



## A lire

● Armand Gatti. « La naissance ». Le Seuil, coll. Théâtre, 124 pages, 3 francs. Voir *Tribune Socialiste* n° 383, page 15.

● Philippe Vialèles « Genés ». Le Seuil, coll. Théâtre, 124 pages, 3 francs.

C'est d'abord une adoration des mages,

puis une fuite de l'enfant devant tout ce qui, dans la famille empêche son évolution. Des réminiscences (Ionesco, Gombrowicz) ; mais l'œuvre qui mêle le sacré et la dérision, l'ironie sur les mots à l'abondance lyrique du verbe offre des possibilités certaines à un metteur en scène. □



## A écouter

● Carl Mario von Weber. Sonate n° 2 pour piano.

On connaît surtout l'auteur d'Opéras, contemporain de Beethoven, qui tenta de concilier dans le Freischütz la mélodie populaire et l'inspiration fantastique. Peu joué en France, le Freischütz est un des opéras les plus célèbres d'Outre-Rhin. La

deuxième sonate qui n'avait jamais été enregistrée, se situe dans un climat psychologique et technique évoquant à la fois Chopin et Liszt. Sensible et brillant, Thierry de Brunhoff donne de cette première version une interprétation fort convaincante. (1 × 30 cm, Pathé Marconi, CVC 2123). □

# LA VÉRITÉ SUR CITROËN

La 15<sup>e</sup> section du P.S.U., en liaison avec le groupe d'entreprise Citroën et des syndicalistes de cette usine, a distribué ce texte aux visiteurs du Salon de l'automobile.

A l'heure des accords Fiat-Citroën, voici la vérité sur la situation

— Parce qu'à quelques centaines de mètres du Salon de l'Auto, sur le 15<sup>e</sup> arrondissement, se trouvent les principales usines du groupe Citroën (quai de Javel) ;

— Parce que vous venez aujourd'hui examiner la production automobile de l'année, nous

des travailleurs placés sous la coupe de M. Bercot.

T.S. pense que de tels points doivent être portés à la connaissance de tous les métallurgistes (à titre d'information et d'exemple pour leur propre situation) et spéciale-

avons choisi de vous parler des problèmes de Citroën. Car Citroën, ce n'est pas seulement la maison qui produit les 2 CV, les Ami 6 et les Dyane, c'est aussi le symbole de la répression patronale, dans la métallurgie et dans la France entière.

Nous ne sommes pas là pour

vous conseiller dans vos achats : en mai et en juin, la grève a été dure aussi chez Renault, à Sochaux (chez Peugeot il y a eu deux morts) et Simca a toujours pourchassé les militants syndicalistes. Mais aujourd'hui, alors que très naturellement vous serez surtout intéressés par les perfectionnements techniques des

ment aux militants des sections et groupes d'entreprises pour affichage et diffusion.

Ce type d'action nous paraît exemplaire, et représente une bonne façon de préparer les journées Nationales Entreprises du P.S.U.

véhicules, nous souhaitons que vous gardiez présent à l'esprit que ces voitures — la Dyane, pour ne prendre qu'un exemple — sont aussi le produit du travail de milliers d'ingénieurs, de techniciens, d'ouvriers, et que vous sachiez dans quelles conditions ces techniciens et ces ouvriers travaillent.

## La Dyane, c'est :

Un moteur de 602 cm<sup>3</sup> développant 32 Ch : \_\_\_\_\_

114 km/h ; \_\_\_\_\_

Un prix modéré (?) 7.055 F : \_\_\_\_\_

Un mécanisme nouveau de refroidissement par air : \_\_\_\_\_

Des améliorations depuis 67 : un cendrier \_\_\_\_\_  
au milieu du tableau de bord :

Le « supplément » pour l'embrayage centrifuge : \_\_\_\_\_

Et 642 licenciements quai de Javel au mois d'août ;

et 3 travailleurs étrangers (2 Espagnols et 1 Algérien) expulsés et livrés à la police de leurs pays pour avoir participé aux piquet de grève ;

et le militant trop actif auquel on demande de se glisser sous un ventilateur pour resserrer les boulons, et que l'on licencie le lendemain pour s'être laissé surprendre à dormir sous un ventilateur ;

et les bidonvilles Citroën, où les travailleurs s'entassent pour 150 F par mois, sans avoir même le droit d'y recevoir une visite si le chef de centre n'est pas présent ;

et les travailleurs de Citroën qui attendent toujours leur prime pour la sortie de leur Dyane. Mais on leur disait que ce n'était pas considéré comme un modèle nouveau ;

et le travailleur marocain licencié à Levallois pour avoir refusé de prendre sa carte au syndicat « maison », les 6 licenciements à Asnières le 27 juillet, les 4 licenciements à Clichy, les 3 jeunes travailleurs licenciés à Javel, Clichy et Lecourbe, les 2 délégués syndicaux C.G.T. mis à pied à Clichy, le militant C.F.D.T. licencié jeudi soir, etc...

### Pourtant la Dyane c'est d'abord leur travail

Mais cela n'intéresse pas Monsieur Bercot, le président directeur général de Citroën, pas plus que ne l'anime vraiment le souci de donner aux automobilistes les meilleures voitures aux meilleurs prix. Pas plus que cela n'intéresse Monsieur François Miche-

lin, qui négocie l'accord avec Fiat sans prendre la peine de consulter, ni même d'informer les dizaines de milliers de travailleurs qu'il emploie. Ils l'ont souvent dit, ce qui les intéresse, c'est le profit, c'est-à-dire :

— produire des voitures au

prix de revient le plus bas en exploitant les ouvriers ;

— les vendre ensuite le plus cher possible aux acheteurs.

Aujourd'hui, vous allez peut-être choisir votre nouvelle voiture.

Si vous choisissez une Citroën, pensez que cette voiture n'existe que par le travail de dizaines de milliers de travailleurs, d'ingénieurs et de techniciens, sur lesquels s'abat la plus féroce des répressions patronales. Et posez-vous la question :

**“ Que puis-je faire pour aider les travailleurs de Citroën à faire respecter leurs droits ? ”**